



Réunion du 18 avril 2013 entre les services de l'Etat, du Conseil régional, de RTE et le collectif GASPARE

Relevé des principaux points de discussion

Le Sous-préfet Philippe Loos a reçu le jeudi 18 avril en Sous-préfecture de Morlaix les représentants du collectif GASPARE, en présence des services de l'État, du Conseil régional et de RTE (Réseau de Transport d'Électricité), pour échanger sur le Pacte électrique breton signé en 2010 par l'État, la Région, l'ADEME, RTE et l'ANAH. Cette réunion d'environ trois heures a permis d'évoquer l'ensemble des hypothèses sur lesquelles ont été élaborés les scénarii du Pacte électrique, et de les comparer aux hypothèses retenues dans le « scénario électrique alternatif breton » proposé par le collectif (*cf en annexe l'ordre du jour de la réunion proposé par GASPARE*).

Cette réunion a permis au collectif d'exposer l'ensemble de ses arguments et de questionner les partenaires du Pacte électrique sur la méthode d'élaboration du Pacte. Il ressort de cet échange que le besoin de sécurisation de l'alimentation électrique de la Bretagne est un constat qui a été partagé par tous. L'analyse des propositions présentées par les représentants de GASPARE et le bureau d'études Horizons dans le « scénario alternatif breton » à horizon 2020 confirme le besoin de puissance identifié dans le Pacte électrique.

En revanche, les solutions proposées par le collectif pour répondre à ce besoin de puissance diffèrent de celles du Pacte électrique, notamment sur deux points principaux :

- le calendrier de déploiement et le potentiel identifié en matière de sources d'électricité d'origines renouvelables et en matière de mesures de sobriété énergétique,
- l'intégration dans les hypothèses du Pacte électrique breton d'une analyse des conditions de sécurité d'alimentation électrique par RTE dans le cadre de sa mission de service public, et en particulier durant les périodes de forte consommation et/ou d'incident sur le réseau ou sur l'un des moyens de production existants.

Par ailleurs RTE a pu confirmer que la consommation électrique constatée en 2012 s'inscrit bien dans les trajectoires prévisionnelles définies dans le Pacte électrique breton.

La réunion s'est clôturée par un rappel des conditions dans lesquelles a été élaboré, suivi et régulièrement évalué le Pacte électrique, au sein des réunions plénières et des groupes de travail de la Conférence Bretonne de l'Énergie. Les partenaires du Pacte ont remercié le collectif GASPARE de sa récente décision de participer désormais aux travaux de la Conférence, et ont invité ses membres à participer aux réflexions en cours pour soutenir davantage les mesures de maîtrise de la demande en électricité et le déploiement des énergies renouvelables, afin d'atteindre les objectifs ambitieux fixés dans le Pacte électrique breton.

Ordre du jour de la réunion

- Qualité des données
- Consommation annuelle actualisée BP2012
- Pointe à une chance sur dix actualisée BP2012
- Suivi des appels de puissance
- Parc thermique décentralisé
- Contribution à la pointe de l'éolien
- Parc fioul EDF
- Evaluation du besoin de sécurisation en nombre d'heure et coût de la production à la pointe
- Echéance 2025
- Interconnexion

L'ensemble des données et toutes les informations relatives à la mise en œuvre du Pacte électrique breton sont disponibles sur les sites suivants :

- www.plan-eco-energie-bretagne.fr

- www.bretagne.pref.gouv.fr